

1. Amphibiens et reptiles favorisés par les bocages

Ces animaux ont besoin de zones herbacées, de haies et d'eau pour survivre.



A. BOISSINOT



A. BOISSINOT

1. Vipère aspic

Elle subit un net déclin car l'espèce est associée au bocage composé d'un linéaire de haies denses, ce qui est désormais rare.

2. Rainette verte. Les amphibiens sont menacés. En cause, la défragmentation de leur habitat et la pollution.

« C'est certain, les reptiles et amphibiens n'ont pas toujours bonne presse et leurs populations déclinent. Pourtant, ils font partie de notre patrimoine et contribuent au bon équilibre de la biodiversité dans les espaces agricoles », soutient Alexandre Boissinot, ingénieur d'étude au CNRS sur le programme « bocage et biodiversité : intégration des amphibiens et des reptiles dans la conservation et la gestion des bocages » (1).

Les travaux réalisés sur la période 2011-2014 dans une vingtaine de fermes de la région Poitou-Charentes ont permis d'étudier ces espèces. L'objectif est de conseiller aux agriculteurs des aménagements favorisant la présence des reptiles et des amphibiens tout en conservant une exploitation viable. « Les agriculteurs avec qui nous travaillons ne savent pas toujours quelles espèces sont présentes chez eux mais ils y sont attachés », constate le spécialiste.

Il en existe tout un cortège : crapaud commun, grenouille agile, triton

marbré, triton palmé ou encore salamandre tachetée... « Globalement, ils s'alimentent d'invertébrés comme des limaces ou des insectes. S'ils peuvent avoir un impact à l'échelle d'un potager, cela paraît moins évident au niveau d'une parcelle agricole », constate l'herpétologue. Pourtant, ils permettent un bon équilibre dans les écosystèmes. Ils sont par exemple une ressource non négligeable d'alimentation pour d'autres espèces, comme les oiseaux mangeurs de têtards.

AMPHIBIENS : DES ESPÈCES SEMI-AQUATIQUES

Or les amphibiens sont menacés d'extinction. « En cause, la défragmentation de leur habitat mais aussi la pollution », explique Alexandre Boissinot. Avec des déplacements limités, ces espèces semi-aquatiques ont besoin de haies, de petits boisements et d'eau pour se reproduire et boucler leur cycle. Les systèmes de grandes cultures leur sont rarement adaptés car souvent ils n'ont pas accès à leur biotope de reproduction. A l'opposé, les systèmes de polyculture-élevage avec des prairies permanentes, des mares, des haies... leur sont favorables. Les paysages de

S. CHAMPION

LES ARAIGNÉES, DES AUXILIAIRES MÉCONNUS

► **Le sujet des araignées dans le milieu agricole est peu abordé en France.** « Nous en sommes encore à décrire les espèces existantes, indique Christine Rollard, arachnologue au Museum national d'histoire naturelle. Ce qui est certain, c'est qu'elles sont présentes et qu'elles ont un impact sur les ravageurs. » Elles ne sont pas inféodées à une culture mais s'installent en fonction des supports. Il existe tout un cortège d'espèces d'araignées qui

vivent dans différentes strates, allant du sol jusqu'à coloniser les cimes des arbres. Or, ce sont des prédateurs avec des modes de chasse très variés (à course, à l'affût, à l'aide de leur toile, par sauts...). La majeure partie de leur régime alimentaire est composé d'insectes. « Dans tous les écosystèmes terrestres, elles sont généralistes et n'ont pas une exclusivité marquée pour une espèce. Leurs proies sont plutôt fonction de leur technique de chasse et de leur

habitat. D'ailleurs, il leur arrive de consommer d'autres araignées. »

► **Bientôt des insecticides à base de venin d'araignées ?**

Plusieurs équipes de chercheurs, dont une de l'Institut de bioscience moléculaire de l'université du Queensland, en Australie, ont identifié des protéines naturelles dans le venin de plusieurs espèces, qui permettraient de tuer les insectes nuisibles proliférant dans les cultures. Parmi ces espèces, la tarentule, l'araignée orbe ou celle



S. D'HEER / BIOSPHOTO

à toile d'entonnoir... La technique pourrait être au point d'ici cinq à sept ans.



« Nous pensons créer deux nouvelles mares essentiellement pour leur intérêt sur la faune sauvage »

TÉMOIN ANTOINE PASQUIER POLYCLUTEUR-ÉLEVEUR À LA PETITE-BOISSIÈRE (DEUX-SÈVRES)

« Une vraie richesse sur notre exploitation

« C'est tout naturellement que nous avons participé au programme "bocage et biodiversité". Mon père et moi sommes depuis longtemps attentifs à l'environnement. Nous avons tout un réseau de haies, de zones herbacées, quelques mares et des ruisseaux sur la ferme. Au-delà du plaisir de travailler dans un tel environnement, le bocage présente d'autres intérêts : c'est un confort pour les animaux qui sont abrités du vent et du soleil. Dans nos cultures, les haies permettent d'éviter l'érosion. Cela présente aussi un intérêt pour la protection des eaux et c'est une source non négligeable de production de bois. En outre, nous avons observé que les haies réimplantées il y a dix-quinze

ans sur une zone cultivée et d'autres ajoutées dans les prairies commençaient à être utilisées par les reptiles et les amphibiens. Cela nous a donné un aperçu de la richesse des espèces, souvent méconnues, présentes sur notre exploitation : la vipère aspic, les couleuvres vertes et jaunes et à collier, les lézards verts et des murailles, le crapaud commun, les grenouilles agiles et vertes, la rainette arboricole et le triton palmé. Les terres de notre exploitation sont cultivées en bio. Comme nous n'employons pas de produits phytosanitaires de synthèse, ces espèces sont certainement favorisées. Nous avons également aménagé une prairie humide qui, avec la présence de jonc et une

faible production d'herbe, n'avait pas de réelle vocation agricole. Elle est inondée régulièrement pour retrouver un écosystème entre la prairie humide et le marais. Là encore, cet aménagement attire nombre d'espèces d'amphibiens, ainsi que des libellules. Grâce à l'étude, nous pensons faire des efforts supplémentaires, par exemple en passant les outils moins près des haies et des bandes herbacées. Ces dernières sont utiles pour les reptiles mais aussi pour la perdrix rouge, qui y niche. Après la création d'une première mare qui sert d'abreuvoir aux vaches et présente un intérêt pour les batraciens, nous pensons en créer deux nouvelles, essentiellement pour leur intérêt sur la faune sauvage. »

bocage s'avèrent intéressants car ils sont hétérogènes. Les amphibiens s'y déplacent facilement en trouvant toujours suffisamment d'humidité.

CHALEUR ET ABRI POUR LES REPTILES

Le lézard vert, la couleuvre à collier, la couleuvre verte et jaune... sont des reptiles couramment observés. Ils mangent des micro-mammifères comme des rongeurs, des petits lézards, de jeunes oiseaux... Pour eux aussi, les modifications de l'habitat entraînent des disparitions de

populations. Ainsi, ces espèces ne sont pas présentes dans les plaines agricoles. « Les systèmes très intensifs ne sont pas compatibles avec leur conservation, tandis que les bocages créés par les agriculteurs leur sont propices », ajoute le spécialiste. A titre d'exemple, la vipère aspic a besoin d'un domaine de l'ordre d'un hectare. Lorsque les haies sont arrachées, cela peut entraîner sa disparition. Dans l'étude, la vipère aspic n'a été retrouvée que dans 15 haies sur 140. Il y a un net déclin car l'espèce est associée au bocage composé

d'un linéaire de haies denses (plus de 200 mètres à l'hectare), ce qui est désormais rare.

Ces espèces ectotherme (à température variable) ont besoin de chaleur. Elles doivent trouver un compromis pour s'exposer au soleil tout en restant protégées. C'est pourquoi un réseau de haies seul ne suffit pas. Il doit être structuré, avec des zones herbacées à ses pieds. L'association permet alors aux reptiles de se déplacer, de chasser, de se protéger et de réguler leur température. ■

(1) www.amphibien-reptile-bocage.com